



***Affiliez-vous
maintenant
à l'UKB !***

**Kiné
Varia
news**

***Le monde
de la kinésithérapie
est en pleine évolution***



**Conférence 15 juin 2023 :
La première phase de la réforme fiscale 2024**

KINEQUICK

UN LOGICIEL QUI VOUS
DONNERA LE SOURIRE



Profitez plus de votre été avec KineQuick

Du 1er juin au 1er septembre, vous pouvez vous inscrire pour essayer gratuitement notre logiciel. Sans obligations, s'arrête automatiquement.

Convincez-vous vous-mêmes et inscrivez-vous aujourd'hui sur
WWW.KINEQUICK.BE/TESTERGRATUEMENT

Marta - Créatrice de manuels et multimédia

WWW.KINEQUICK.BE



Deux logiciels de kinésithérapie de pointe
sous le même toit

Découvrez la solution logicielle adaptée à votre cabinet de kinésithérapie.



KineQuick est un produit de Q-Top
Kiezelweg 6, 3530 Houthalen
Tel: 011 52 57 06 | e-mail: office@kinequick.be

KINEQUICK  CareConnect
Physiotherapist
BY CORILUS

Le Kiné-Varia News paraît 4x par an.
Parutions en
mars - juin - septembre - décembre.

Les textes et annonces du Kiné-Varia News
doivent parvenir au secrétariat de l'U.K.B.
au plus tard un mois avant la parution.

Les articles signés,
mais aussi les publicités n'engagent
que la responsabilité
de leurs auteurs (ou leurs mandants) :
leurs opinions ne coïncident pas
nécessairement avec les vues de l'U.K.B.

Le Kiné-Varia News se réserve le droit de refuser
toute publicité ou texte pouvant nuire
à la profession sans devoir en donner les motifs.

Conformément aux décisions
de la jurisprudence, l'éditeur
d'une revue n'est pas responsable
des erreurs commises involontairement
dans le cours de l'ouvrage.

LA PUBLICITE EST UN SUPPORT
POUR LE KINE-VARIA NEWS.
ELLE N'ENGAGE CEPENDANT EN AUCUNE
FACON LA PHILOSOPHIE DE L'U.K.B.

Rédacteur en chef et éditeur responsable :
Yves RALET

Réalisation :
Isabelle BLAMPAIN, Frédérique DONNAY,
Frédéric GIBON, Manuel JACQUEMIN,
Guy POSTIAUX, Yves RALET
et André ROUSSEAU

Conception et impression :
www.imprimerieguillaume.be

Prochaine parution :
Kiné-Varia News n° 443
Septembre 2023 - 14.000 ex.
Parution septembre 2023

TOUT TEXTE OU PARTIE DE TEXTE
NE PEUT ETRE COPIE OU PHOTOCOPIE,
QUELLE QU'EN SOIT L'UTILISATION,
SANS L'AUTORISATION DE L'U.K.B.
TOUTE INFRACTION PEUT ENTRAINER
DES POURSUITES JUDICIAIRES.

IMPORTANT !

POUR MIEUX VOUS SERVIR,
NOTRE SECRÉTARIAT DISPOSE

D'UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE
+32 (0)71 41 08 34

D'UNE ADRESSE E-MAIL
secretaire@serk-ukb.be

D'UN SITE INTERNET
www.webkine.be

D'UN SECRÉTARIAT
Avenue Georges Lemaître 19
6041 Gosselies

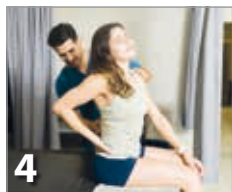
sommaire



3

Editorial

Le monde de la kinésithérapie
est en pleine évolution



4

Actualités

Adaptation de la nomenclature
à partir du 1^{er} mai 2023

Ajout des prestations de l'article 14n)
avec une valeur de K225
ou plus au point A)a) de la liste Fa



6-7

Cotisations juin - décembre 2023

Affiliez-vous maintenant à l'UKB

Avantages juin - décembre 2023



8

Actualités

Quelles sont les priorités de la PPLW ?



9

Conférence 15 juin 2023 : La 1^{ère} phase de la réforme fiscale

10-11

Mesure de crise de 100 millions d'euros

12

Les risques liés à l'existence d'un compte
courant débiteur au sein de votre société



15-19

Dossier scientifique

Evolution temporelle d'un paradigme
novateur en physio-kinésithérapie
respiratoire (partie 2)



21-27

Formations et conférence SERK

28

Petites annonces



DEPUIS 1982, L'UKB,
UNE QUESTION DE BON SENS
UN ENGAGEMENT VITAL
POUR L'AVENIR



DEVENEZ OSTÉOPATHE

JOURNÉES PORTES OUVERTES 2023

Cette fois c'est décidé ?
Vous passez à l'ostéopathie ?

Venez assister gratuitement à nos cours
durant nos journées portes ouvertes
organisées aux dates suivantes :

10 JUIN 2023

17 JUIN 2023

09 SEPTEMBRE 2023

23 SEPTEMBRE 2023

de 10h à 13h

POURQUOI NOUS CHOISIR ?



Une longue expérience :

Le Collège Belge d'Ostéopathie (CBO) propose, depuis 1987, une formation qui perpétue la tradition de l'ostéopathie anglo-saxonne. Le C.B.O. est **en filiation avec l'European School of Osteopathy (E.S.O. Maidstone)**.



Une formation de qualité :

L'enseignement répond aux normes strictes édictées par l'Académie d'Ostéopathie de Belgique. Il est conforme aux prescriptions européennes pour la formation des praticiens de santé à haut degré de responsabilité.



La reconnaissance :

La formation du C.B.O. est agréée par l'UPOB (Union Professionnelle des Ostéopathes de Belgique) et permet l'obtention du diplôme d'ostéopathe D.O. qui s'est imposé comme garant de la compétence professionnelle.

**Etablissement et diplômes non reconnus
par la Communauté française de Belgique**



Le monde de la kinésithérapie est en pleine évolution

Vos représentants se mobilisent pour l'obtention de changements au sein de nos autorités. Tout cela en vue d'une reconnaissance de la qualité de nos soins et de nos droits les plus fondamentaux en termes d'égalité pour tous les kinésithérapeutes.

Certains s'interrogent sur la définition même de notre profession dans les hautes instances. Elle devient complètement obsolète et ne correspond plus du tout à l'évolution de la kinésithérapie et des «*Evidences cliniques*».

Afin de faire valoir notre savoir en constante évolution, nous devons nous mobiliser, sans oublier de le valoriser.

Toujours dans cet esprit, **l'UKB continue à s'investir dans la défense de nouveaux projets professionnels**, notamment le projet de la PPLW (voir page intérieure).

L'UKB reste également vigilante dans les différentes commissions (Conseil Fédéral de la Kinésithérapie, droits du patient, commission fédérale de pratique des soins de santé, Cellule de planification des professions de soins de santé section kinésithérapie...) et n'hésite pas à réagir avec fermeté lorsque vos droits sont menacés.

La défense, les combats, le travail, les nombreuses propositions sont le travail acharné de VOTRE association.

Pour que cette mobilisation soit efficace, **rejoignez-nous dans la grande famille UKB, c'est votre meilleure solution pour regarder l'avenir plus sereinement.**

Merci de votre soutien vital pour notre avenir, nous restons à votre écoute et nous vous souhaitons également de bonnes vacances.

*Manuel Jacquemin
Président de l'UKB*

Adaptation de la nomenclature à partir du 1^{er} mai 2023

Pour les patients atteints de fibromyalgie et les patients atteints du syndrome de fatigue chronique (SFC)



Pour ces deux catégories de patients, pour répondre aux conditions d'une prise en charge en pathologie «Fb», il est **uniquement fait référence à un diagnostic établi après examen clinique** et conformément aux critères les plus récents applicables au niveau international, **par un médecin spécialiste** :

- en rhumatologie,
- en médecine physique et réadaptation,
- en neurologie,
- ou en médecine interne.

Un de ces médecins spécialistes doit confirmer la nécessité de poursuivre le traitement une fois avant la fin de la 1^{ère} année qui suit l'année au cours de laquelle la 1^{ère} prestation du traitement a eu lieu.

Source : www.inami.be



Ajout des prestations de l'article 14n) avec une valeur de K225 ou plus au point A)a) de la liste Fa

Le 1^{er} septembre 2022, un article 14, n) (Chirurgie Orthopédique et neurochirurgie - Spine) a été introduit dans la nomenclature des soins de santé. Cet article regroupe les prestations par rapport à la chirurgie de la colonne vertébrale :

Article 14 k) (orthopédie) ou Article 14 b) (neurochirurgie).

Parmi ces prestations «déplacées», les prestations avec une valeur égale ou supérieure à N 200 ou K 225 permettaient une prise en charge en liste «Fa» (points a), 1) et a), 2) du § 14, 5°, A de la nomenclature de kinésithérapie (article 7).

Les prestations de l'article 14 k) «déplacées» se sont vues attribuer, dans ce nouvel article 14 n) à la place de leur valeur N, une valeur K équivalente. Il y a donc lieu, pour maintenir la situation actuelle, de mentionner les prestations l'article 14, n) dans un 5) avec ces mêmes valeurs égales ou supérieures à K225.

Le formulaire de notification «Fa» (annexe 5 a) est également adapté.

Étant donné que l'article 14, n) est déjà d'application depuis le 1^{er} septembre 2022 et que les interventions à la colonne vertébrale de l'article 14 b) et 14 k) ont été supprimées à ce moment-là, il existe depuis lors une incertitude quant à la manière dont ces interventions peuvent donner accès à la liste Fa (article 7, §14, 5°, A) et la continuité de ces soins est menacée.

Pour faire face à ce problème, les prestations de l'article 14 n) avec une valeur K de 225 ou plus sont déjà prises en compte pour les situations prévues à l'article 7, § 14, 5°, A, depuis le 1^{er} septembre 2022 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de l'arrêté royal réglant cette adaptation de la nomenclature. Pour ce faire, le kinésithérapeute doit immédiatement utiliser le nouveau formulaire de notification Fa (annexe 5a). Disponible sur www.webkine.be (espace membres - documents membres). Si, exceptionnellement, l'ancien formulaire de notification est encore utilisé, le deuxième tiret du point a) doit être coché et, dans la description, le point 14 b) doit être remplacé par le point 14 n).

Source : www.inami.be

FORMATION HOLISTIQUE
POUR KINÉSITHÉRAPEUTES, OSTÉOPATHES, MÉDECINS,
CHIROPRACTIENS, THÉRAPEUTES MANUELS.



THÉRAPIE MANUELLE ANALYTIQUE®

Anatomie palpatoire, thérapies de Cyriax, viscérales, crâniennes, neuro-dynamiques, fasciales, normalisations articulaires directes, techniques d'inhibition (Jones), crânio-sacrales, podo-posturales, orthokinésie et énergétiques (acupression).

CONTACT

www.kineformation.eu /  kiné Formation / jules.boone@skynet.be

Jules Boone : rue Moneau,133 B-5500 Falmignoul

Tél : (+32) 477 26 23 21

All FACT N°1 de la Tarification pour Kiné

Nous contacter : +32 (0)71 11 55 42

Mail : info@allfact.be

VOUS ÊTES KINÉ INDÉPENDANT ?

FATIGUÉ PAR LE TRAVAIL ADMINISTRATIF

TESTEZ NOTRE SOLUTION GLOBALE SUR MESURE

TARIFICATION

GESTION DES PAIEMENTS

RÉCUPÉRATION DES HONORAIRES

WWW.ALLFACT.BE

Bénéficier de la prime INAMI de 800€

All FACT utilise un logiciel de tarification **CARE CONNECT PHYSIO** reconnu par l'INAMI, en collaboration avec notre société vous bénéficiez de nombreux avantages !





Affiliez-vous maintenant à l'UKB ...

et recevez de nombreux avantages !

COTISATION JUIN-DECEMBRE 2023

■ Ménage de kinés (2 x 60€)	120 €
■ Membre effectif	100 €
■ En association (par kinésithérapeute)	70 €
■ Membre diplômé en 2021	65 €
■ Membre diplômé en 2022	65 €
■ Salarié	65 €
■ Pensionné	55 €
■ Stagiaire et futur diplômé 2023	GRATUIT

(cette cotisation est valable jusqu'au 31-12-2023)

N'hésitez pas à nous rejoindre en effectuant le versement (voir catégorie de votre cotisation ci-dessus) sur le compte :

**IBAN-BE92 7775 9181 1123
BIC-GKCCBEBB**

en y mentionnant vos coordonnées et en communication : membre UKB - cotisation 2023, ajouter NOM + Prénom

IMPORTANT :

En cas d'inscription tardive, le «supplément» membres du Kiné-Varia News et les newsletters, vous seront envoyés directement par e-mail.

Contactez le secrétariat :

071 41 08 34 - E-mail: secretariat@serk-ukb.be

Votre affiliation à l'UKB vous donne droit à des réductions substantielles sur de nombreux produits et avantages qui vous rembourseront votre cotisation grâce à des contrats de partenariat...



Le logiciel qui vous donnera le sourire, car la simplicité est notre force. Gagner du temps dans la gestion de votre cabinet et avoir plus de temps pour les choses importantes, cela vous fera spontanément sourire. De plus, vous bénéficiez d'une **remise de 15% en tant que membre de l'UKB**. La réduction est valable pour la première année du contrat (12 mois) et n'est pas cumulable avec d'autres promotions.



Liantis... la bonne solution à chaque étape de votre parcours : du lancement d'une activité indépendante au départ à la retraite, en passant par le recrutement de travailleurs, le développement d'une politique RH et bien-être efficace, et la protection face aux risques. Pour plus d'informations, rendez-vous sur **liantis.be**.



Nous sommes une société de tarification pour les kinésithérapeutes. Gérée par un kiné de 25 ans d'expérience, nous vous soulageons de lourdeurs administratives. Nous vous apportons gain de temps, gain d'argent. Notre devise est que le patient soit le mieux remboursé et le kiné soit le mieux rémunéré. Nous essayer, c'est nous adopter.



Association d'assurance mutuelle sans but lucratif spécialisée pour votre profession. Pour votre R.C. professionnelle, Amma vous offre la couverture la plus élevée et la plus complète du marché et ce, à un tarif préférentiel. Conditions particulièrement avantageuses pour vos assurances incendie, auto, R.C. familiale et hospitalisation.



Leader dans l'assistance dépannage et l'assistance voyage. Grâce à ce partenariat, vous pourrez bénéficier de prix extrêmement avantageux - **jusqu'à 40% de réduction par rapport aux tarifs individuels** - sur toutes vos affiliations à Touring Business Solutions, réservé aux professionnels.



Avec plus de 7.000 exercices, KINEXER6 est la plus grosse base d'exercices de rééducation agrémentés de vidéos, photos et consignes d'exécution. Ce logiciel en ligne permet aux kinésithérapeutes de créer des programmes d'exercices personnalisés pour chaque patient et de le leur communiquer par mail (ou au format papier). Le patient peut visionner le programme d'exercices sur ordinateur, tablette ou smartphone.



Smart 4 Invest (S4I) est la première société belge de conseil et courtage en solutions de paiement. Nous avons pour mission de proposer à chacun de nos utilisateurs une solution de paiement (ainsi qu'un service de traitement de ces derniers) adaptée à leurs besoins singuliers. Retrouvez-nous sur : <https://s4i.be/>
Notre offre exclusive de terminal de paiement aux membres de l'U.K.B. : **29.90€/mois** (HTVA) + 6€ (HTVA) pour une connexion 4G



La Fiduciaire Roquet est un cabinet d'expertise comptable et de conseil fiscal de 14 professionnels et experts, répartis sur trois sites : Bruxelles, Charleroi et Namur. Trois bureaux mais une seule équipe, un même état d'esprit, une seule manière de travailler et de vous servir, une seule et même devise : qualité, rapidité et proximité, un seul objectif : votre «paix» fiscale et comptable et une seule préoccupation : vous !



Depuis 2018, Synergies Vector souhaite donner à chaque individu la possibilité d'exercer une activité sportive dans les meilleures conditions et pour une sérénité d'esprit maximale. C'est pourquoi Synergies Vector **offre aux membres de l'U.K.B.** des équipements hautement qualitatifs à des prix compétitifs, de **5 à 20 % de réduction**, dans le respect de valeurs éthiques et durables. Synergies Vector travaille principalement avec des fabricants européens et promeut un développement durable.



Quelles sont les priorités de la PPLW ?

Si vous n'avez pas l'occasion d'aller sur le site PPLW.be, en voici quelques extraits choisis se rapportant plus à notre profession.

La PPLW est donc une plateforme d'échange d'idées, de propositions, de demandes politiques de résolution des problèmes de soins en Wallonie.

Ses priorités sont :

- De déterminer la situation de l'organisation de la **première ligne**.
- D'éliminer la **pénurie** de professions (ou la **pléthore**) de la première ligne.
- De soutenir le développement de l'**e-santé**.
- De combattre la marchandisation des soins.
- De faire de la **prévention** une priorité.
- De faire de l'alignement des politiques de santé une priorité.
- De mettre en œuvre des consultations avec le politique.
- De promouvoir la formation **transdisciplinaire**.

D'après l'OMS, système de santé performant impose avant tout de disposer d'une première ligne bien financée, organisée de manière territoriale, accessible à tous. En Wallonie, nous disposons d'une offre de soins abondante mais très éparpillée et mal répartie. De nombreuses initiatives de structuration ont été prises au fil du temps comme, par exemple, les centres de coordination, les SISD, les RML, les plateformes de soins palliatifs ou de santé mentale, les réseaux 107, etc... Il en résulte un système très complexe où de nombreuses structures de coordination se chevauchent et se superposent. Au niveau wallon se présente une opportunité à saisir pour mieux relever les défis que sont, notamment, le vieillissement de la population, l'augmentation des dépenses et les pénuries de certains métiers. Aux futurs mandataires politiques de mettre CONVENABLEMENT en chantier rapidement une organisation de la première ligne en Wallonie, en lien avec la deuxième ligne pour obtenir le consensus le plus large possible.

Il s'agit de pouvoir élaborer une «vision commune» entre santé générale, santé mentale, soins palliatifs, assuétudes. Le système de santé doit s'adapter aux réalités locales et aux réalités sociologiques existantes... Certaines zones de Wallonie sont déjà frappées par des pénuries sévères de certains métiers de première ligne, alors que certaines pléthores se développent à d'autres endroits.

Dans le même temps, des soins sont transférés de l'hôpital vers l'ambulatoire, ce qui nécessite des effectifs supplémentaires en première ligne.

Un préalable indispensable est de disposer de cadastres de l'offre effective des prestataires par sous-territoire, soigneusement tenus à jour. Il y a une très grande disparité de revenus dans les métiers de la santé. Ce sont les nomenclatures obsolètes qui n'ont pas suivi les différentes évolutions. Aussi une cause de pénuries dans certains métiers. On veut viser un rééquilibrage entre professions ...

On doit soutenir le développement de logiciels transdisciplinaires labellisés qui permettent d'assurer des soins de qualité et un échange d'informations optimal entre les acteurs de soins disposant d'un lien thérapeutique avec le patient et lutter contre les situations de monopole, mieux soutenir la formation à l'utilisation de ces outils dans toutes les professions et garantir l'accès aux informations pertinentes pour l'ensemble des professions de santé. Depuis quelques années on constate une tendance à la fermeture de lits hospitaliers et aux retours précoces à domicile.

Les services hospitaliers envoient plus fréquemment son personnel infirmier hospitalier effectuer des suivis au domicile des patients parfois sans aucune concertation avec la première ligne. Des moyens doivent donc être transférés de la deuxième ligne vers la première. Par ailleurs, ces projets doivent faire l'objet d'une concertation étroite entre les lignes de soins. Des protocoles doivent être élaborés pour mieux définir les rôles de chacun et les obligations réciproques en cette matière, dans l'intérêt du patient, y compris en ce qui concerne l'échange électronique d'informations.

Il ne faut pas qu'une nouvelle réforme de l'État conduise à une régionalisation complète de la santé, laquelle risquerait d'entraîner un sous-financement très préjudiciable à la Wallonie.

Dans le but d'une meilleure efficacité au niveau wallon, on demandera une meilleure représentation de l'ambulatoire dans certaines commissions de l'AVIQ, ainsi qu'un élargissement de leurs compétences d'avis à l'ensemble des politiques de santé concernant leurs secteurs et on demandera aussi que la PPLW soit reconnue comme principal acteur de concertation, disposant de moyens financiers qui lui permettent de remplir cette mission et une représentation significative (enfin !) dans les organes de l'AVIQ. L'ensemble des formations reste très fragmenté entre les différents métiers. C'est un frein évident au développement d'approches transdisciplinaires. On plaidera pour un réel décroisement, par le soutien à l'organisation de modules transdisciplinaires, dès le début des études.

En novembre 2019, j'ai eu le plaisir de fonder en tant que Président de l'UKB (à l'époque) : la Plateforme de Première Ligne Wallonne et ceci avec d'autres professionnels de la santé dont le Docteur De Munck (GBO), mais aussi les dentistes, infirmiers, logopèdes, psychologues, sages femmes, associations pluridisciplinaires etc... La PPLW est maintenant, après un long cheminement, subsidiée par l'AVIQ et la fondation Roi Baudouin. Les liens de la PPLW avec l'AVIQ ont été mis en place et sont importants car ils nous mettent en relation avec la ministre de la Santé régionale. C'est une relation essentielle mais nous veillons aussi à garder notre indépendance malgré ce pouvoir subsidiant.

Didier LEVA
Secrétaire général de la PPLW

Conférence 15 juin 2023 : la 1^{ère} phase de la réforme fiscale 2024

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Le ministre des Finances a dévoilé son projet relatif à la première phase de la grande réforme fiscale. Si elles sont votées, les mesures (ISOC, IPP, TVA, Précompte, ...) s'appliqueront dès le 1^{er} janvier 2024.

Que vous soyez un particulier ou une entreprise, votre situation fiscale est susceptible de changer.

Si vous souhaitez connaître ces nouvelles mesures, et donc mesurer leur impact pour vous, n'hésitez pas à vous inscrire rapidement. Les places sont limitées.

Dans ce cadre, nous avons le plaisir de vous inviter personnellement à assister à l'exposé.

Notre partenaire «Belfius Cœur du Hainaut» développera également la facilité de paiement qui est donnée aux kinésithérapeutes pour être payés de leurs patients par domiciliation bancaire.

Dates :

Jeudi 15 juin 2023

Lieu :

Centre de séminaires «Le Point Centre»
Avenue Georges Lemaitre 19 - B-6041 GOSSELIES

Orateurs :

Olivier LANGELET (Belfius), Emmanuel MARIAGE et Valérie HONNAY
Conseillers Fiscaux - GRANT THORNTON

Horaires :

19h00 - 21h00 : Conférence et drink de clôture
Ne manquez pas cette opportunité !!!

Inscriptions obligatoires avant le 12 juin :

Secrétariat de l'UKB
Tél. 071 41 08 34 - E-mail : secrétariat@serk-ukb.be en précisant vos coordonnées



Mesure de crise de 100 millions d'euros :

Une prime de convention pour les dispensateurs de soins totalement conventionnés

Dans le budget de l'assurance soins de santé, l'INAMI prévoit une compensation structurelle du coût de la vie grâce à un montant de 100 millions d'euros. L'INAMI veut ainsi aider les dispensateurs de soins qui respectent les tarifs de l'assurance soins de santé à faire face à l'augmentation des coûts pour leurs pratiques (personnel, énergie, etc.).

L'INAMI évite ainsi que cette hausse des coûts ne se répercute sur la facture des patients, et ne vienne augmenter leurs frais de santé en cette période difficile.

Quel dispensateur peut obtenir cette prime de convention ?

Tous les secteurs de soins pour lesquels il existe des accords et des conventions sont concernés, à savoir :

- les médecins
- les pharmaciens
- les dentistes
- les sages-femmes
- les praticiens de l'art infirmier
- **les kinésithérapeutes**
- les logopèdes
- les orthopédistes
- les bandagistes
- les opticiens
- les audiciens
- les pharmaciens biologistes.

Conformément aux accords conclus dans le cadre du budget 2023, il est attendu de ces secteurs qu'ils enregistrent suffisamment de progrès dans les activités liées aux soins appropriés (appropriate care) et qu'ils fassent valoir leurs besoins lors des discussions sur la répartition de la masse d'index.

Sur proposition du Comité de l'assurance, en concertation avec les partenaires et après approbation du Conseil général, voici les conditions liées à cette prime de convention pour 2023 :

- Les dispensateurs doivent **être entièrement conventionnés et le rester du 15 février au 31 décembre 2023**. Deux cas particuliers :
 - Les dispensateurs qui obtiennent leur numéro INAMI dans le courant de l'année 2023, doivent être entièrement conventionnés pour la période suivant l'obtention de leur numéro INAMI.
 - Si un avenant à leur convention/accord est conclu au cours de l'année 2023, l'INAMI accordera la prime de convention uniquement aux dispensateurs de soins

qui sont totalement conventionnés à partir de la fin de la période de notification (= période de 30 jours après la publication de l'avenant au Moniteur belge durant laquelle les dispensateurs de soins peuvent communiquer une modification de leur statut de conventionnement) et le restent jusqu'au 31 décembre 2023.

- Les dispensateurs doivent **avoir atteint un seuil minimal de prestations en ambulatoire en 2023**. La valeur du seuil d'activités exacte n'est pas encore déterminée mais :
 - elle variera en fonction du secteur (seuil spécifique par profession et, pour les médecins et dentistes, ventilation par spécialité)
 - elle se basera sur le montant en euros des prestations facturées à l'assurance soins de santé. Pour chaque secteur, l'INAMI calculera le montant moyen des prestations facturées par les dispensateurs de la tranche d'âges 45-54 ans. Comme seuil d'activité, l'INAMI prendra 20 % de cette moyenne.

Exception :

Dispensateurs travaillant au forfait en maison médicale : l'INAMI appliquera un seuil exprimé en nombre d'heures moyen sur une base hebdomadaire (20% de l'activité d'un équivalent temps plein)

A combien s'élève la prime de convention ?

Le montant de la prime de convention par dispensateur de soins dépend du secteur et de l'année de prime. Voici comment l'INAMI répartira le budget total de 100 millions d'euros et calculera la prime de convention par dispensateur :

- L'INAMI allouera **la première moitié** du budget à chaque secteur au prorata du nombre de dispensateurs entièrement conventionnés que compte ce secteur et qui atteignent le seuil d'activité. Ensuite, l'INAMI répartira le montant de chaque secteur entre ces dispensateurs. Tous les dispensateurs entièrement conventionnés recevront donc le même montant de base, quel que soit leur secteur.
- L'INAMI allouera **la deuxième moitié** du budget à chaque secteur au prorata du nombre total de dispensateurs que compte ce secteur et qui atteignent le seuil d'activités, quel que soit leur statut de conventionnement. Ensuite, l'INAMI répartira le montant de chaque secteur entre les dispensateurs de ce secteur qui seront entièrement conventionnés et qui atteindront le seuil d'activité.



Ce montant supplémentaire variera en fonction de la proportion de dispensateurs entièrement conventionnés au sein du secteur : les dispensateurs qui se conventionnent ou restent conventionnés dans un secteur peu conventionné, recevront donc un montant supplémentaire plus élevé.

Pour déterminer le nombre de dispensateurs, l'année de référence sera celle qui précède l'année de prime : Pour la prime de convention 2023, l'INAMI prendra en compte le nombre de dispensateurs en 2022.

Le montant exact de la prime de convention 2023 n'est pas encore déterminé. Toutefois, voici des montants indicatifs estimés sur base des données déjà partiellement disponibles :

Médecins	1.072,63 €
Pharmaciens (montant par pharmacie)	1.790,00 €
Dentistes	1.634,62 €
Sages-femmes	1.068,87 €
Infirmiers	985,99 €
Kinésithérapeutes	1.197,35 €
Logopèdes	1.570,09 €
Orthopédistes	997,00 €
Bandagistes	1.003,12 €
Opticiens	1.072,65 €
Audiciens	967,45 €
Pharmaciens biologistes	1.039,98 €

Comment recevoir cette prime de convention ?

Autant que possible, les primes de convention seront versées automatiquement. La seule chose à faire est enregistrer un numéro de compte bancaire dans le portail ProSanté. Dans la plupart des cas, l'INAMI a déjà votre numéro de compte. Vous voulez indiquer un numéro de compte spécifique pour cette prime de convention ? Vous pouvez l'ajouter vous-même via ProSanté.

Ces primes de convention ont pour but de compenser des coûts. Elles doivent donc autant que possible bénéficier aux institutions ou aux employeurs qui ont effectivement supporté ces coûts. Le choix du numéro de compte bancaire à indiquer pour cette prime de convention dépendra donc d'accords internes éventuels.

Dans la mesure du possible, les primes de convention seront versées au cours du 2^e semestre 2023, sur base des données de prestations qui seront disponibles à ce moment-là (données de «profil») :

- Pour les dispensateurs qui ont déjà droit à la prime sur la base de leurs données de profil du premier semestre 2023, l'INAMI prévoit un versement au cours du second semestre 2023.
- Pour les dispensateurs de soins de santé dont l'INAMI doit attendre les données de profil du second semestre de 2023 pour déterminer s'ils atteignent le seuil d'activités, un versement suivra au premier semestre de 2024.

Source : www.inami.be

Les risques liés à l'existence d'un compte-courant débiteur au sein de votre société

En tant qu'administrateur, votre compte-courant au sein de votre société présente peut-être un solde débiteur. Les raisons peuvent être multiples : prélèvement de fonds sans leur donner la qualification de rémunération, prise en charge de dépenses privées par la société, prélèvement ponctuels «à charge de remboursement», Très vite, ces montants peuvent s'accumuler et entraîner des risques fiscaux, mais pas seulement !

Le compte courant débiteur reprend donc une créance de la société envers son administrateur.

Le risque fiscal

Un compte-courant débiteur peut engendrer une rectification de votre déclaration fiscale à l'impôt des personnes physiques (IPP) puisqu'un tel «prêt» de la part de votre société doit en principe être déclaré au titre d'avantage de toute nature (ATN).

En effet, si un administrateur ne rembourse pas ce montant et ne paie pas d'intérêts correspondant au taux du marché, les intérêts fictifs constitueront un ATN soumis à l'impôt des personnes physiques ainsi qu'aux cotisations sociales.

Chaque année, le Moniteur belge publie le taux d'intérêts fictifs pour calculer l'avantage de toute nature accordé à l'administrateur dont le compte courant est débiteur. Ce taux a été fixé à 6,48 % pour l'année de revenus 2021. Pour l'année de revenus 2022, il est de 7,14%.

Les intérêts fictifs ainsi calculés ont pour conséquence d'augmenter la base imposable taxable de l'administrateur et corrélativement ses cotisations sociales. Il y a également un «effet boule de neige» dans la mesure où les intérêts échus sont capitalisés dans la dette initiale de sorte qu'ils sont eux-mêmes soumis à intérêt.

Autres conséquences

De manière générale, les comptes-courants débiteurs sont considérés avec méfiance par les banques et les institutions de crédits car ils faussent la valeur réelle de la société, en ce que la société aurait probablement dû attribuer des rémunérations à l'administrateur plutôt que des avances.

Ensuite, au-delà du risque fiscal, l'administrateur qui se trouve dans une telle situation engage sa responsabilité de dirigeant si la société devait connaître des problèmes de trésorerie. De même, en cas de faillite, le curateur réclamera ces sommes inscrites au compte courant auprès de l'administrateur.

Enfin, dans les cas les plus graves, l'administrateur peut être poursuivi au pénal par le Ministère public pour prévention d'abus de biens sociaux.

Conclusion

Si votre compte-courant présente un solde débiteur, la prudence exige de planifier un remboursement afin d'éviter que des intérêts fictifs soient calculés annuellement sur ce montant.

Vous souhaitez régulariser votre situation ou maîtriser le risque fiscal lié à l'existence d'un compte-courant débiteur au sein de votre société ? Nos avocats sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Source : Solis, Avocats
www.solislaw.eu
Rue Phocas Lejeune 8
B-5032 Isnes (Gembloux)



- ATMS -



THERAPIE MANUELLE SPORTIVE



ATMS - unique formation qui répond aux exigences du patient :

- comprendre l'étiologie de la douleur
- analyser la biomécanique des symptômes
- traiter la cause et sa chaîne lésionnelle



Sous la direction de Dominique Lippens, fondateur de l'Ostéoétiopathie et de la Posturothérapie, ATMS est pionnière dans le perfectionnement en thérapie manipulative pour les kinésithérapeutes depuis 1989.

La compréhension du mécanisme étiologique de la douleur par une étude globale et non analytique est le renouveau de la kiné.



Spécialisez-vous à ATMS - D.OE.

Pourquoi choisir ATMS : créateur de concept ostéoétiopathique, formation internationale reconnue dans plusieurs pays. Les techniques enseignées sont toutes basées sur des évidences scientifiques et évoluent en fonction des avancées dans ce domaine. Moyen audiovisuel d'anatomie et de biomécanique en 3D.



Lieu : Gembloux 1er séminaire : 13-14 octobre 2023.
VA-Tournai 1er séminaire : 29-30 septembre 2023. [Agenda voir site](#)

Informations/ Inscriptions : formationatms.com / mail: domlippens@yahoo.com.br
posturo@nordnet.fr (France)



Thérapies Manuelles Chinoises

Compléter vos pratiques d'une médecine*

Développer votre expertise clinique

Accéder au bilan énergétique

Découvrir les outils thérapeutiques

(ventouses, guashas, moxibustions, ...)

Les théories appliquées

à la physiopathologie et

la gestion de la santé

*Médecine traditionnelle chinoise

Nouvelles promotions
Septembre 2023

Lundi 26 juin 2023

Un webinaire de 20.00 à 21.00, sur le thème

Un couple pour la Vie : Médecine Moderne et Médecine Traditionnelle

Sur inscription sur les sites de NP Enseignement ou de Huajiao



Formation NP Enseignement
www.npenseignement.com
FaceBook : NP Enseignement



En France
En Belgique
www.huajiao.fr



En Suisse
www.naturel.ch

Continuez à vous **FORMER** avec **ULB-FSM** !



CONTINUING
EDUCATION

HELSCI
HEALTH & LIFE SCIENCES



FACULTÉ
DES SCIENCES
DE LA MOTRICITÉ



Nos formations :

- › CU en Pathologies en milieu sportif
- › CU en Kinésithérapie neurologique
- › Module en kinésithérapie cardiovasculaire
- › CU en Hypnose thérapeutique du pôle santé
- › CU en Nutrition Humaine
- › CIU en Kinésithérapie pédiatrique
- › Formation en kinésithérapie de la main
- › CU en Thérapie manuelle

CU : Certificat d'université
CIU : Certificat inter-universités

Parce que se former tout au long de sa carrière est important, ULB HeLSci est là pour vous !

En collaboration avec la Faculté des Sciences de la Motricité, nous vous proposons un large choix de formations.

INTÉRESSÉ·E ?

Contactez-nous ! Notre équipe est disponible pour répondre à toutes vos questions.

© helsci@ulb.be

**Scanez le QR code pour découvrir
nos formations en kinésithérapie !**



Evolution temporelle d'un paradigme novateur en physio-kinésithérapie respiratoire...

Auscouter pour traiter l'obstruction multifactorielle



Stéphanie Otto**,
Lic., (MSc, Agrégée)



Guy Postiaux*,
PT
www.postiaux.com



* Grand Hôpital de Charleroi (GHDC), Service des Soins Intensifs et de pédiatrie.

** Licence en kinésithérapie et réadaptation de l'Université de Liège. Agrégée de l'enseignement supérieur de l'Université de Liège.

PARTIE 2 (suite de l'article scientifique du Kiné-Varia News 441 de mars 2023)

Dans la première partie de ce travail, nous avons sommairement fait mention de **l'auscultation** qui représente la pierre angulaire de l'évaluation et du suivi clinique de cet autre poumon – le «**poumon profond**» - vers lequel doit se tourner la kinésithérapie respiratoire de désencombrement bronchopulmonaire et que méconnaissent les kinésithérapeutes.

Cette approche nouvelle contre-intuitive car, à dominante inspiratoire, invalide les techniques usuelles principalement axées vers le mode expiratoire. Les méthodes usuelles expiratoires et la littérature correspondante sont confinées dans un mode circulaire et répétitif et, somme toute, peu contributif.

Il s'agit donc d'un nouveau paradigme dont nous interrogerons ici le devenir depuis la parution de l'article princeps en 2014 : (Postiaux G., 2014) ; le lecteur trouvera toutes les références dans l'article princeps.

2. Le poumon profond, définition

La figure 1 nous montre l'imbrication des éléments fibreux des bronchioles avec ceux du parenchyme pulmonaire. Cette imbrication en un maillage interdépendant en font une entité anatomo-fonctionnelle unique définie ici comme **le poumon profond** (reproduit avec l'aimable autorisation du Pr Ewald Weibel) où se situent les événements majeurs de la fonction respiratoire.

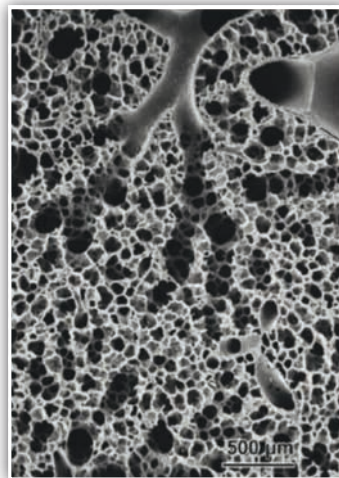


Figure 1 : Le poumon profond dans le modèle morphométrique de Weibel.

L'arborescence bronchique, de type dichotomique, comporte 23 générations. Les bronchioles terminales commencent à la 8–10^e génération et jusqu'à la 14–16^e génération auxquelles succèdent, à l'entrée de l'acinus, les bronchioles transitoires puis les bronchioles respiratoires qui contiennent des unités alvéolaires dans leur paroi. Plus précisément, les bronchioles transitoires, c'est-à-dire la première bronchiole respiratoire qui suit ce que l'on appelle la bronchiole terminale, se situent en moyenne dans la 14^e génération, «mais avec une certaine distribution entre 10 et 18 générations à cause du branchement irrégulier de l'arbre bronchique qui doit distribuer l'air dans tout le poumon de forme irrégulière» (Weibel, 2012). Des éléments de division apparaissent encore dans le tissu pulmonaire jusqu'à la 23^e division.

Les VAD sont habituellement définies comme les voies aériennes d'un diamètre interne inférieur ou égal à 2 mm et elles sont dépourvues de cartilage (Tammeling G.J., 1979) (Burgel P.R., 2011). Leur béance est assurée par la tension élastique du tissu environnant (notion de «tensegrity» à traduire en français par intégrité fonctionnelle par tension (Tiddens H.A., 1999). Elles se caractérisent par leur collapsibilité et le tissu pulmonaire par l'hystérésis.

Chez le sujet sain, les VAD présentent une faible composante de la résistance totale, au contraire des sujets malades chez qui elle est répartie de manière hétérogène (Sterk P.J.). Elles constituent le point critique de la perméabilité globale des voies aériennes altérées par des exsudats muco-inflammatoires ou des bouchons muqueux.

Les VAD sont le point de départ et le site principal de l'obstruction de la plupart des maladies broncho-sécrétantes (Dubus J.C., 2004) (Tiddens H., 2010) contrairement à ce qui est habituellement mentionné, les atteintes bronchiolaires ne sont pas accessibles aux techniques expiratoires même à bas volume pulmonaire.

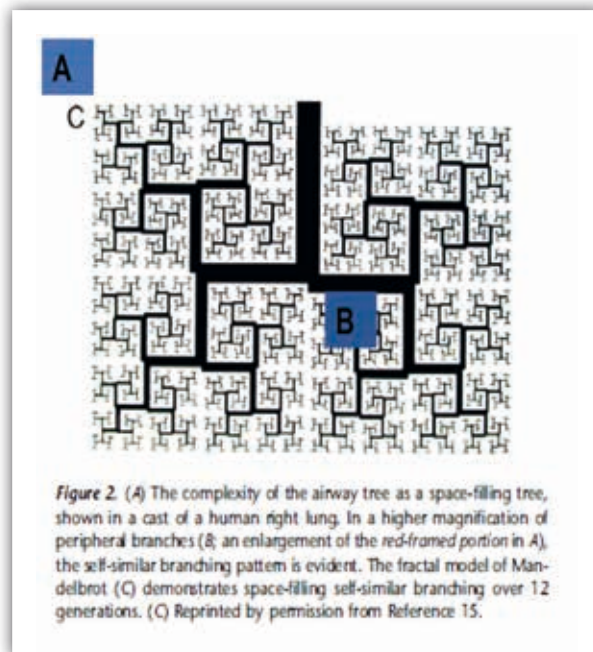
- Le poumon profond est également le siège des pathologies respiratoires restrictives, pneumopathies et atélectasies. À leur stade aigu de consolidation ne correspond, à ce jour, à aucune proposition physiothérapeutique, à l'exception de quelques démonstrations exploitant le positionnement comme en réanimation néonatale. Les quelques rares études qui concernent la kinésithérapie dans les consolidations pulmonaires chez l'enfant aussi bien que chez l'adulte invalident la kinésithérapie dans ces affections (Yang M., 2013) (Chaves G.S.S., 2013). Cette absence de résultat découle de trois facteurs :
 - La solution physiothérapeutique proposée est classiquement de type expiratoire et ne concerne donc que l'arbre trachéobronchique proximal ou moyen ;
 - Les tests fonctionnels qui recueillent à la bouche un signal global ne rendent pas compte d'une modification locorégionale obtenue lors d'une séance de kinésithérapie ;
 - Il s'agit le plus souvent de méthodes globales et peu sélectives par rapport à des atteintes locorégionales.

On est cependant confronté à la difficulté de l'observation et du suivi clinique des atteintes du poumon profond. Il en va ainsi pour le contrôle d'évolution d'une pneumopathie au stade aigu. D'une manière générale, les paramètres habituellement mesurés pour tenter de valider les manœuvres physiques font référence à des mesures fonctionnelles. Notre propos n'est nullement de mettre en question l'importance des épreuves fonctionnelles respiratoires dont l'interprétation doit être connue du kinésithérapeute. Ces mesures contribuent surtout à l'établissement du diagnostic. Mais en ce qui concerne la kinésithérapie proprement dite, et plus particulièrement le suivi de l'encombrement bronchopulmonaire, ces épreuves sont peu contributives.

- En pratique libérale ou ambulatoire, tout appareillage complexe d'exploration fonctionnelle s'avère difficilement accessible et peu déterminant dans le choix et la conduite de la kinésithérapie respiratoire.

- Enfin, ces tests, qui recueillent un signal global à la bouche, sont peu contributifs à l'évaluation fréquente, journalière ou même pluriquotidienne, d'une situation pathologique locorégionale.
- La plupart de ces tests sont difficiles ou même irréalisables chez les sujets immobilisés ou peu coopérants.

3. Le poumon est une fractale



Un objet fractal est un objet dont la structure est invariante par changement d'échelle (Mandelbrot B., 1983) (Golberg A.L., 1990). Le poumon est constitué d'un labyrinthe de bifurcations auto similaires sur des échelles de plus en plus petites, il est une fractale naturelle (Weibel E.R.) (Gleick J., 2011). Cette structure a un but d'optimisation, dans le sens où, occupant peu de place dans l'organisme, sa surface d'échange est extrêmement grande.

La notion de fractale rend bien compte de l'imbrication des VAD dans le tissu pulmonaire environnant qui garantit leur béance. Weibel la qualifie de tensegrity structure, locution qu'il propose de traduire par «intégrité structurelle par tension» (communication personnelle décembre 2012). Cette architecture spatiale du poumon profond permet de proposer, qu'en décubitus latéral, une inspiration lente répartit l'air dans toutes les régions du poumon supra-latéral à une vitesse quasi-identique ENTRE LES POINTS A ET B PAR EXEMPLE, parce que toutes les unités alvéolaires voisines de la plèvre supérieure et celles qui sont proches du hile sont à la même distance de l'entrée du poumon.

Le faible gradient de pression pleuro-hilaire est négligeable en raison de la courte distance qui sépare la plèvre sous-pariétale de la région para-hilaire. L'alvéole proche du hile (A) se remplit quasiment à la même vitesse qu'un alvéole sous-pleural (B), les chemins à parcourir par l'air inspiré étant quasi-identiques. Les alvéoles A et B sont équidistants du hile. Toutes les régions du poumon supérieur sont donc concernées par la même inspiration lente, qui distend l'ensemble du poumon supralatéral quasi à la même vitesse.

4. L'auscultation pulmonaire pierre angulaire de la kinésithérapie

L'auscultation constitue la pierre angulaire de l'évaluation et du suivi des atteintes distales de toutes les pathologies bronchosécrétantes quelle qu'en soit l'étiologie ; nous justifions le choix préférentiel d'une **inspiration résistée en décubitus latéral** pour traiter les atteintes distales de l'appareil respiratoire. L'article princeps (2014) s'appuie sur un ensemble d'arguments anatomiques, physiopathologiques, mécaniques, mathématiques, stéthacoustiques et biochimiques qui ne seront pas tous rappelés ici ; Le lecteur peut se reporter à l'article princeps rapporté dans la première partie.

5. L'auscultation pulmonaire : de la légende aux faits

Le nouveau paradigme construit dans la publication de 2014 mentionné à l'entame de la partie 1 n'était-il déjà pas inscrit dans l'histoire comme le suggère une anecdote légendaire nous venant indirectement de René Laennec lui-même (déjà lui !). En lisant cette anecdote entre les lignes, nous pouvons déjà présager la **«kinésithérapie du poumon profond»**.

Il énonce ainsi, la première prescription d'une kinésithérapie inspiratoire du poumon profond dans l'œuvre de Rudyard Kipling que Paule Dumaître, conservatrice en cheffe honoraire de la bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris, rapportait dans un colloque organisé au Collège de France les 18 et 19 février 1981 lors de la commémoration du bicentenaire de la naissance de Laennec :

Dans une série de contes de Rudyard Kipling publiés en 1910 sous le titre original «Rewards and fairies», en français «Le retour de Puck», Kipling imagina Laennec prisonnier des anglais et recueilli dans un village du Sussex où il exerce ses talents de fabricant de stéthoscopes. Plus précisément, dans le conte «Les Sorcières de Marklake», Jerry Gamm, guérisseur du cru, entend tousser l'héroïne (probablement atteinte de tuberculose – affection distale du poumon) et il s'adresse à elle ainsi énonçant pour la première fois une prescription de kinésithérapie du poumon profond : *«Vous savez les noms des douze Apôtres, ma mignonne ? Vous les direz un à un devant votre fenêtre ouverte qu'y pleuve, qu'y neige, qu'y vente, qu'y fasse de l'eau-z-ou du soleil cinq fois par jour à jeun. Mais attention, entre chaque nom, vous ferez entrer de l'air par le nez, jusqu'au bout de vos petits pieds, aussi longtemps et aussi profond que vous pourrez : et vous le laisserez sortir aussi lentement que vous pourrez par votre jolie petite bouche. Y a une vertu contre votre rhume dans les noms dits de cette façon»*.

Avec un peu d'imagination, on peut voir ici les prémisses de la réalisation d'une inspiration lente et profonde et d'une expiration lente. Jerry Gamm tenait cette recette de Laennec qui recommandait par la suite à la jeune fille d'appliquer scrupuleusement cette prescription, vérifiant chaque jour qu'elle avait bien dit ses Apôtres et comment elle faisait pour respirer profond. L'affaire nous paraissait entendue, Laennec est non seulement l'auteur de l'ouvrage médical le plus impressionnant de toute l'histoire de la médecine depuis Hippocrate, il est aussi l'inventeur de ... la technique de kinésithérapie respiratoire qui cible le poumon profond observé au moyen

du stéthoscope : une inspiration lente et profonde... suivie d'une expiration ralentie, freinée donc à l'instar d'une pression expiratoire positive (à lèvres pincées sans doute).

Cela incite à la modestie ! On entrevoit ici l'importance d'allier une nouvelle approche à la stéthacoustique pulmonaire qui en pose les indications en nous donnant accès aux pathologies du poumon distal.

Pour poser l'indication d'une technique et assurer son suivi clinique immédiat, l'auscultation, parmi l'ensemble des symptômes cliniques, s'avère un outil précieux. Elle permet de détecter des atteintes locorégionales distales et discrètes, parfois réduites à la surface d'une seule membrane de stéthoscope, et inaccessibles en routine aux autres investigations paracliniques. Le poumon profond nous est ainsi révélé.

L'auscultation permet également d'apprécier l'évolution du traitement au cours d'une même séance de soins et permettre un choix affiné des techniques.

La connaissance d'une nouvelle manière d'ausculter qui discerne les paramètres des signaux pulmonaires, offre d'autres avantages :

6. L'auscultation pulmonaire : application à l'obstruction multifactorielle

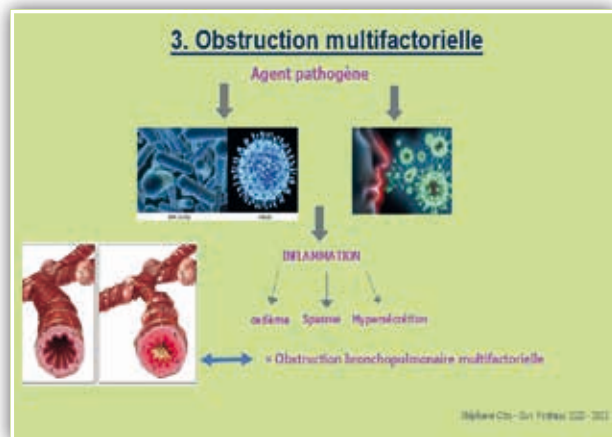


Figure 3. L'obstruction multifactorielles
Reproduit avec l'aimable autorisation de Me Stéphane OTTO.

L'appareil respiratoire est la seule fonction de l'organisme en contact direct avec l'environnement et, à chaque mouvement ventilatoire, l'être humain inhale des millions d'aérocontaminants, substances exogènes microbiologiques, organiques et inorganiques.

Cependant, à partir de la 7^e génération, l'arbre aérien est stérile grâce à des mécanismes de défense particulièrement efficaces qui font appel à des éléments structuraux (cellules ciliées, cellules séreuses ou muqueuses, neurosécrétoires, glandes bronchiques, surfactant, etc.), à des éléments de souche hématologique (tissus lymphoïdes, plasmocytes, mastocytes, macrophages, leucocytes, etc.), immunologiques, enzymatiques, au système phagocytaire et à la présence de surfactant.

La ventilation per se et ses divers modes constituent un élément épuratif essentiel en stimulant la clairance muco ciliaire (CMC) (Griese M., 1991) (Girod S, 1992). La stase des sécrétions observée en période postopératoire et chez les malades porteurs d'affections neuromusculaires est une illustration d'une épuraison déficitaire liée à l'insuffisance ventilatoire (Houtmeyers E, 1999).

Ces processus ventilatoires sont innés comme le fait de tous- ser, soupirer, renifler, expirer à lèvres pincées ou gémir comme le font spontanément les malades. La parole, le chant, les cris et les pleurs chez le nourrisson produisent des vibrations et contribuent également à la clairance des sécrétions. L'encombrement bronchopulmonaire peut donc être vu comme la conséquence de la défaillance momentanée ou définitive des mécanismes de défense «débordés». Cette situation est rencontrée dans quatre circonstances :

- Lorsque le volume des sécrétions est trop important ;
- Lorsque l'altération des propriétés rhéologiques des sécrétions les rend trop adhérentes ;
- En présence d'une altération de la fonction ciliaire ou encore ;
- Lorsque l'effecteur musculaire est incompetent.

La kinésithérapie trouve alors sa justification mais elle n'a d'autre choix que de reproduire les évènements naturels, de mimer la nature en quelque sorte, ce qui justifie encore de redéfinir les techniques de leurs points de vue fonctionnel et mécanique, ce qui permet d'identifier leurs effets sur la CMC.

Les pleurs du nourrisson en fournissent un exemple composite :

- L'adduction des cordes vocales constitue un puissant frein qui allonge l'expiration et génère des pressions intrathoraciques importantes, à l'instar d'une pression positive expiratoire. La béance bronchique distale résultante tend à égaliser les constantes de temps des unités pulmonaires qui rend l'expiration homogène favorable à de meilleurs échanges gazeux et contribue à la mobilisation des sécrétions distales ;
- Les pleurs sont un phénomène sonore produisant des vibrations mécaniques de grande amplitude transmises à toute la structure thoracopulmonaire. Elles pourraient favoriser le transport mucociliaire par résonance ciliaire et interaction gaz-liquide en faisant osciller la colonne d'air. Le même mode d'analyse peut être appliqué à toutes les techniques composites comme le DA, l'ACBT, la cCPT.

L'auscultation médiate offre la possibilité d'observer le poumon profond. En effet, **l'inflammation initiale** provoquée par les agents se décline en trois composantes : **spasme, œdème et hypersécrétion**. L'auscultation permet de distinguer ces éléments et de les graduer.

Les études stéthacoustiques réalisées principalement au sein de l'ILSA (International Lung Sounds Association) ont permis d'en identifier les genèses respectives : spasme et œdème font siffler les bronches (sibilances) posant l'indication d'une nébulisation iso ou hypertonique à 3% pour traiter la bronchiolite, par exemple, et certains craquements posent l'indication de manœuvres physiques dans un ordre chronologique.

7. L'auscultation pulmonaire : Une nomenclature scientifiquement fondée

Les travaux princeps de Robertson (1958) et Forgacs (1967) et la création de l'ILSA (1976) furent à l'origine des études objectives qui permirent la transition de la nomenclature psychoacoustique de Laennec à la nomenclature actualisée des bruits respiratoires.

Les travaux de Joseph Fourier, contemporain de Laennec ne lui étaient pas connus. L'analyse de Fourier a permis de redéfinir les bruits respiratoires en référence à leur description physicoacoustique et de regrouper ainsi certains bruits en fonction du type d'onde vibratoire (Tableau 1.) (D'après G. Postiaux. La kinésithérapie respiratoire guidée par l'auscultation pulmonaire. Éd. Deboeck Université, Bruxelles 2016 ; p. 450). Avec la permission de l'éditeur.

	LAENNEC - 1819	ROBERTSON - 1957	FRANCE	U.K.	ATS 1977	FORGACS - 1979	GPS
I. BRUITS RESPIRATOIRES	Bruit respiratoire		Murmure vésiculaire	Normal breath sounds	Vesicular sounds	Breath sounds	Bruit respiratoire normal
	Respiration guêlée						
	Respiration guêlée de l'adulte		Souffle tubaire	Bronchial breath sounds	Bronchial sounds	Bronchial breathing	Bruit respiratoire bronchiques
A. NOMENCLATURE		Interrupted sounds					
	Rôle muqueux ou gargouillement	Coarse crackling sounds	Rôles bulbeux ou crépitants	Coarse crackles	Coarse crackles	Low	Basale hisp.
		Medium crackling sounds	Rôles sous-crépittants ou humides				Moyenne hisp.
	Rôle humide ou crépittant	Fine crackling sounds	Rôles crépittants ou fins	Fine crackles	Fine crackles	High	Haute hisp.
		Continuous sounds					
	Rôle sibilant sec ou sifflant	High-pitched wheezes	Rôles sibilants	Wheezes	Wheezes	Wheezes (*)	Sibilances (*)
2. BRUITS ADJUTIFS	Rôle sec sonore ou sifflant	Low-pitched wheezes	Rôles ronflants	Rhonchi	Rhonchi	Monophonic Polyphonic	Monophonic Polyphonic
	Rôle crépittant sec à grosses bulles ou craquements (craquelles)						
B. CLASSIFICATION	Descriptive allégorique	Pitch Duration	Descriptive		Pitch Duration	(*) Pitch Number Timing	(*) Pitch - Timbre Nombre Situation dans la phase Position - dépendance Kinésie - dépendance
						(*) Pitch Complexity Duration Timing	(*) Pitch - Timbre Complexité Durée - Taux Situation dans la phase

Tableau 1.

La nomenclature de type psychoacoustique et allégorique de Laennec fut la référence durant plus d'un siècle et demi. Un certain désintérêt pour l'auscultation coïncida avec l'apparition des nouvelles technologies d'investigation paracliniques. Nous tentons de voir dans l'analyse qui suit si le désintérêt pour l'auscultation serait dû à l'apparition d'une technologie nouvelle comme l'échographie pulmonaire.

Ce déclin pour l'auscultation provient d'une certaine résistance, elle-même due à plusieurs facteurs :

- La référence à une nomenclature scientifique
- La méthode d'enseignement de l'auscultation
- L'avènement de l'Echographie Thoracique (ET) en Kinésithérapie Respiratoire

L'ET en kinésithérapie respiratoire est relativement récente en milieu hospitalier et particulièrement dans les unités de soins intensifs où elle trouve ses principales indications.

Les publications évaluant les performances de l'ET donnent naturellement lieu à des comparaisons avec les clichés radiographiques (RX), la Résonance magnétique (RMN), la tomodensitométrie (CTscan), et l'Auscultation pulmonaire (AP). Les scores de l'Auscultation Pulmonaire pratiquée par les kinésithérapeutes s'avèrent significativement les plus faibles en termes de précision et de reproductibilité inter-et intra-personnelles. Le travail d'analyse réalisé (L'œil écoute l'oreille voit (Postiaux G., Otto S., Karolewicks S., & Vilaro J.) tente d'en identifier les causes.

De l'analyse de la littérature stéthacoustique, il ressort que cette expertise déficiente résulte de quelques facteurs cruciaux :

1. Du manque d'uniformisation de la nomenclature actualisée et de sa non-observance
2. De la confusion dans l'interprétation des termes de la nomenclature
3. D'un enseignement peu structuré
4. Du manque d'expertise clinique.

Pour tenter de remédier à ce constat, les auteurs proposent de structurer l'enseignement de l'AP qui inclut dans un ordre logique :

1. Les notions élémentaires de physique acoustique,
2. La définition psychoacoustique des bruits respiratoires - BR en termes de genèse, transmission et interprétation clinique,
3. L'affichage dynamique simultané sonore et visuel (phonopneumographies temporelle et spectrale) des BR et du tracé ventilatoire,
4. Des exercices pratiques sous guidance. Les auteurs comparent les contributions respectives de l'ET, où l'information anatomique prévaut, et de l'AP qui s'en distingue par une information clinique instantanée prévalente. Conclusion : ET et AP sont complémentaires dans l'appréciation loco-régionale des atteintes structuro-fonctionnelles pulmonaires. L'auscultation conserve sa pertinence en raison de sa richesse sémiologique qui enrichit le bilan kinésithérapique.

La nouvelle nomenclature basée sur l'analyse de ondes vibratoires nous apporte une simplification de l'auscultation pulmonaire ainsi que des paramètres mesurables capables d'objectiver celle-ci.

Cette nouvelle nomenclature présente les caractères déterminants de la validation scientifique à terme de la kinésithérapie.

... À suivre

8. References

- Burgel P.R., B. A. (2011). Update of the role of distal airways in COPD. *European respiratory revue*, 20(119), 7-22.
- Chaves GSS, F. G. (2013). Chest physiotherapy for pneumonia in children. *Cochrane Database of Syst Rev*, 9:CD010277.
- Dubus JC, d. B. (2004). Rôle des petites voies aériennes dans l'asthme de l'enfant. *Rev Mal Respir*(21).
- Girod S, Z. J. (1992). Role of the physicochemical properties of mucus in the protection of the respiratory epithelium. *Eur Respir J* , 5:477—87.
- Gleick J. (2011, 02 20). Les fractales dans les poumons. Récupéré sur [wordpress.com](http://wordpress.com/2011/02/20/les-fractales-dans-les-poumons/): <http://wordpress.com/2011/02/20/les-fractales-dans-les-poumons/>
- Golberg AL, R. D. (1990). Chaos and fractals in human physiology. *Sci Am* , 35-41.
- Griesse M. (1991). Pulmonary surfactant in health and human lung diseases state of the art. *Eur Respir J*, 1455—76.
- Guy, P. (2014). La Kinésithérapie respiratoire du poumon profond. Bases mécaniques d'un nouveau paradigme. *Revue des Maladies Respiratoires* .
- Houtmeyers E, G. R.-R. (1999). Regulation of mucociliary clearance in health and disease. *Eur Respir J* , 13:1177—88.
- Mandelbrot B. (1983). *The fractal geometry of nature*. New York: Freeman.
- Postiaux G., Otto S., Karolewicks S., & Vilaro J. (s.d.). L'œil écoute l'oreille voit. Récupéré sur webkine.be.
- Sterk PJ, B. E. (s.d.). Small airways, big challenge. *Eur Respir Rev*.
- Tammeling G.J., Q. H. (1979). *Physiologie respiratoire*. Boehringer Ingelheim SA.
- Tiddens H, D. S. (2010). Cystic fibrosis lung disease starts in the small airways: can we treat it more effectively? *Pediatr Pulmonol*(45). 2010;45:107—17.
- Tiddens H.A., H. W. (1999). Compliance, Hysteresis and collapsibility of human small airways. *American Journal of Respiratory Critical Care Medicine*(160), 1110-1118.
- Weibel E.R. (s.d.). Beau poumon — bon poumon ? *Rev Mal Respir*.
- Weibel, E. (2009). What makes a good lung? The morphometric basis of lung function. *Swiss Med Wkly*, 139, 375-86.
- Weibel, E. (2012, décembre). communication personnelle.
- Yang M, Y. Y. (2013). Chest physiotherapy for pneumonia in adults. 2013; *Cochrane Database Syst Rev*, 2/ CD006338.



Post-BACHELOR EN ACUPUNCTURE 3 ANS

Reconnaissance par la Fédération Belge
d'Acupuncture B.A.F.

- ▶ médecins
- ▶ kinésithérapeutes
- ▶ infirmiers bachelier
- ▶ sages-femmes

PORTES OUVERTES
Samedi 9 septembre 2023

— Espace Kegeljan • Rue Henri Lecoq 47 - 5000 Namur —
10h : conférence - présentation • 11h30 : questions - réponses

Informations et inscriptions aux cours :
www.ettc-acu.be ou **071/84 32 10**
www.facebook.com/ETTC.asbl



les formations de la SERK



La SERK vous offre la possibilité d'être au top des nouvelles techniques et de vous former à moindre frais via le dispositif des chèques-formation

Grâce aux chèques-formation :

Une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit jusqu'à près de 50% de réduction sur le prix des formations de la S.E.R.K.

Economisez votre argent et élargissez vos compétences.

Un dispositif simple et flexible pour les **indépendants et les travailleurs liés par contrat de travail uniquement en région Wallonne de langue française.**

Comment commander les Chèques-Formation ?

Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. :

Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - E-mail : secretariat@serk-ukb.be - Site : www.webkine.be



Conférence de la SERK



Le Kinésithérapeute rencontre souvent des patients qui malgré de nombreuses consultations, présentent toujours la même douleur, voire se dégradent ou voient le trouble se déplacer. Si le thérapeute reste « attaché aux symptômes », le risque de reproduire les échecs précédents est important.

Il est pourtant possible d'agir autrement en abordant la souffrance avec d'un côté la prise en charge du symptôme et simultanément, en développant une approche globale de la personne.

Gestion du stress et de ses dérivés « psychosomatiques », inquiétude, douleur..., cette conférence permet de comprendre les bienfaits de l'hypnose en kinésithérapie : avant le soin, pendant le soin et après le soin.

L'hypnose retrouve une place de plus en plus importante dans les soins de santé. Le Kinésithérapeute par son expertise dans les connaissances

21 septembre 2023 : L'hypnose chez mon kinésithérapeute

du corps, a un rôle essentiel à jouer avec cet outil. Il peut en plus de certaines compétences initiales, intervenir dans le traitement des affections dites psychosomatiques, trop souvent délaissées car mal prises en charge par les traitements traditionnels.

But :

A la fin de cette conférence, les participants comprendront mieux le fonctionnement de l'hypnose et sauront comment l'intégrer dans leur pratique. Des informations seront données sur les formations possible en hypnose thérapeutique.

Intervenant :

L. EVERS, Kinésithérapeute ;
Ancien Assistant à la Faculté des Sciences de la Motricité à l'Université Libre de Bruxelles ;
Consultant en hypnose à Erasme ;
Coordinateur scientifique du Certificat d'Université en Hypnose Thérapeutique du Pôle Santé de l'Université en Hypnose Thérapeutique de Pôle santé de l'ULB (HypE) et de la formation d'hypnose au CREA HELB.

Dates :

21 septembre 2023

Horaires :

Accueil à 19h30
Début de la conférence à 20h00

Lieu :

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSSÉLIES

Prix :

- Non-membres UKB : 20€
- Membres UKB : 5€
- Versement sur le compte SERK
- IBAN : BE56 7785 9758 1588
- BIC : GKCCBEBB
- Réf. HYPNOSE 21.09.2023

Inscriptions obligatoires

Conférence en cours d'agrément PQK

Inscriptions et renseignements : secrétariat de la SERK - 071 41 08 34 - E-mail : secretariat@serk-ukb.be



Nouvelles approches cliniques, méthodologiques et technologiques chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.

Contenu de la formation :

L'approche méthodologique clinique développée dans cette formation démontre le caractère prioritaire et novateur de la kinésithérapie du poumon profond, à partir des signaux quantifiés de l'auscultation pulmonaire. Sur la base du comportement mécanique spécifique du poumon profond et de la physiopathologie des voies aériennes distales, un **nouveau paradigme** est proposé, «celui d'une kinésithérapie inspiratoire, lente, résistée, positionnelle validée par des moyens stéthoscopiques, échographiques, biochimiques» à partir de la géométrie spatiale du poumon.

Kinésithérapie respiratoire différentielle guidée par l'auscultation pulmonaire actualisée

Au cours de ce stage, une place primordiale est faite à la kinésithérapie respiratoire en pédiatrie à partir de concepts thérapeutiques nouveaux adaptés aux données physiopathologiques les plus récentes.

Intervenants :

Guy POSTIAUX, PT
Stéphane OTTO, Lic. (MSc, Agrégée)

Dates :

27-28-29 juin 2023

Lieu :

Hôtel Floreal Le Panoramique
Place du Mont Saint-Aubert 2
B-7542 MONT SAINT-AUBERT (TOURNAI)

Horaires :

Mardi - Mercredi de 9h à 17h30
Jeudi de 9h à 13h30

Prix :

- Hors Wallonie et/ou
sans chèques formations : 730 €

- Avec chèques formations : 300 €
+ acompte de 130 €
IBAN : BE56 7785 9758 1588
BIC : GKCCBEBB
- Réf. CP-62

Informations :

www.postiaux.com

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

20h

Chèque
Formation



D'un point de vue théorique : Les lymphatiques de la tête et des membres sont décrits à partir de travaux réalisés en laboratoire. Nous abordons l'anatomie «classique» pour ensuite découvrir l'anatomie qui se développe en pathologie. La physiologie et la physiopathologie sont illustrées au travers de la clinique. L'effet des traitements physiques de l'œdème (drainage lymphatique manuel, pressothérapie, bandages multicouches, contentions élastiques) est enseigné selon le résultat de travaux de recherche réalisés en laboratoire et mis à l'épreuve en centre de kinésithérapie spécialisé.

D'un point de vue pratique : Le kinésithérapeute apprend les techniques de drainage lymphatique manuel d'appel et de résorption pour les membres, la tête et le tronc. La pratique des bandages multicouches est enseignée sur les membres. Le cours aborde aussi les modalités d'application de la pressothérapie et des contentions élastiques.

Drainage lymphatique

Objectifs généraux : L'anatomie et la physiologie des lymphatiques sont développées afin que le kinésithérapeute puisse maîtriser les techniques physiques utilisées dans le traitement de l'œdème. La physiopathologie donne accès à une parfaite compréhension des cas cliniques.

Objectifs spécifiques : Le kinésithérapeute doit, au terme du cours, pouvoir prendre en charge les patients présentant un œdème du membre supérieur, du membre inférieur ou du visage avec les techniques de drainage lymphatique manuel. Il maîtrisera les techniques de pressothérapie, de bandages multicouches et il sera en mesure de conseiller la contention élastique la mieux adaptée.

Contenu synthétique : Physiologie des lymphatiques. Anatomie des lymphatiques des membres, de la tête et du tronc. Physiopathologie de l'œdème. Signes cliniques du lymphoedème. Classification du lymphoedème, de l'œdème veineux et cardiaque. Justifications expérimentales du traitement physique de l'œdème. Pratique du traitement des lymphoedèmes primaires et secondaires des membres et du visage. Présentation de cas et propositions de traitements.

Intervenant :

O. LEDUC, Ph. D.

Dates :

1^{er} séminaire : 12-13-14 septembre 2023
2^e séminaire : 28-29 septembre 2023

Horaires :

de 9h à 17h

Lieu :

CAF
La Neuville 1
4500 TIHANGE

Prix :

- Hors Wallonie et/ou
sans chèque-formation : 800 €
- Avec chèques-formation : 350 €
- Réf. CDL-29

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

30h

Chèque
Formation



Méthode McKenzie (module A, B, C)

théoriques et scientifiques spécifiques à cette région de la colonne vertébrale et comprend de nombreux travaux pratiques. Le participant apprend à appliquer la classification par syndrome aux régions cervicale et dorsale, pour lesquelles des protocoles spécifiques et individualisés sont proposés. Une fois de plus, de vrais patients sont évalués, traités et revus plusieurs fois pendant le séminaire pour illustrer l'efficacité de cette approche. Cela permet aussi, à nouveau, de montrer comment le traitement sera modifié et adapté pour chaque patient et en fonction de l'évolution pour chacun d'entre eux d'une séance à l'autre.

PARTIE C :

APPROFONDISSEMENT RACHIS LOMBAIRE ET APPLICATION DES CONCEPTS MCKENZIE AUX TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES DU MEMBRE INFÉRIEUR

Premièrement, ce cours de 4 jours (28 heures) porte sur l'évaluation et le traitement des cas complexes lombaires. À l'aide d'études de cas et d'exercices en petits groupes les participants apprennent à affiner leur raisonnement clinique, à modifier les protocoles de traitement et à approfondir leur diagnostic différentiel et leurs chaînes décisionnelles.

Pour optimiser l'application du concept McKenzie, les techniques de traitement et leurs progressions sont revues et développées. Les problèmes rencontrés par les participants dans l'application des concepts McKenzie sont étudiés en détail.

Deuxièmement, ce cours présente l'application de la méthode McKenzie aux articulations du membre inférieur (articulation sacro-iliaque, hanche, genoux, cheville, pied) ainsi qu'au management des tendinopathies de cette région. Plusieurs patients sont évalués, traités, et suivis sur plusieurs séances pendant cette formation.

Objectif du cours :

À travers une participation active à la formation, les participants auront consolidé leurs connaissances et leurs aptitudes cliniques pour :

1. Utiliser de façon appropriée la méthode de Diagnostic et Thérapie Mécanique (MDT) pour les patients souffrant de TMS des extrémités.
2. Savoir classer les patients dans les différents syndromes MDT (Dérangement, Dysfonction, Postural) ou dans la catégorie «AUTRES» afin de pouvoir proposer un traitement adapté à chaque syndrome.
3. Identifier lorsque l'application de forces externes ou de forces alternatives est nécessaire à la résolution de syndromes.

4. Assister les patients dans la proposition de protocoles spécifiques et individualisés et dans l'auto-traitement afin d'atteindre les objectifs fixés.

Intervenant :

Mr D. VANDEPUT, PT, MSc

Dates :

Module B : 14-15-16-17/06/2023 (Gosselies)
Module A : 06-07-08-09/09/2023 (Libramont)
Module C : 15-16-17-18/11/2023 (Gosselies)
Module B : 06-07-08-09/12/2023 (Libramont)

Horaires module A-B-C :

Mercredi - Jeudi - Vendredi de 10h à 18h
Samedi 8h30 à 17h

Lieu :

Hôtel L'Amandier
Avenue de Bouillon 70
6800 LIBRAMONT

Point Centre
Avenue Georges Lemaître 19
6041 GOSSELIES



Prix (par module A-B-C) :

- Hors Wallonie et/ou sans chèque-formation : 960 €
- Avec chèques formations : 420 € + acompte de 120 €
- IBAN : IBAN : BE56 7785 9758 1588
- BIC : GKCCBEBB
- IBAN : BE56 7785 9758 1588

- Réf. MCK-66 (module B - GOSSELIES)
- Réf. MCK-67 (module A - LIBRAMONT)
- Réf. MCK-68 (module C - GOSSELIES)
- Réf. MCK-69 (module B - LIBRAMONT)

NB : un manuel illustré et références scientifiques sont fournis pour chaque stage.

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be



La formation complète est répartie en 4 séminaires et prépare un examen de compétence pour ceux qui le souhaitent. Des patients sont évalués, traités et revus plusieurs fois pendant chaque séminaire pour démontrer l'efficacité de cette méthode.

PARTIE A :

LE RACHIS LOMBAIRE

Ce cours de 4 jours (28 heures) porte sur l'examen et le traitement de patients présentant des douleurs lombaires, des sciatalgies ou des cruralgies. Le séminaire couvre les bases théoriques et scientifiques pour cette région de la colonne vertébrale et comprend de nombreux travaux pratiques. Le participant apprend à classer les patients en syndromes homogènes pour lesquels des protocoles spécifiques et individualisés sont proposés. De vrais patients sont évalués, traités et revus plusieurs fois pendant le séminaire pour illustrer l'efficacité de cette approche. Cela permet aussi de montrer comment le traitement sera modifié et adapté pour chaque patient et en fonction de l'évolution d'une séance à l'autre.

PARTIE B :

LE RACHIS CERVICAL ET THORACIQUE

La participation préalable à la partie A est nécessaire pour l'inscription à la partie B, C et D

Ce cours de 4 jours (28 heures) porte sur l'examen et le traitement de patients souffrant de cervicalgies, de névralgies cervico-brachiales ou des dorsalgies. Le séminaire couvre les bases



4 modules constituent cette spécialisation

Ces modules abordent des compétences et techniques les plus avancées et spécialisées. Ils comprennent des synthèses et les évaluations indispensables à la résolution de problèmes thérapeutiques complexes. La formation développe l'esprit critique dans le domaine des troubles de l'extrémité céphalique et propose une bibliographie actualisée et sérieuse des connaissances et des pratiques professionnelles existantes.

Module 1 :

Kinésithérapie Maxillo-Faciale

La **kinésithérapie maxillo-faciale** est une spécialisation qui occupe une place importante dans le cadre de la rééducation et de la réadaptation manuelle et instrumentale. L'objectif du cours est d'offrir à ses participants les bases anatomiques, physiologiques et thérapeutiques permettant de prendre en charge les patients souffrant de dysfonctions manducatrices et faciales. Une grande partie du cours aborde le traitement des céphalées prises en charge en kinésithérapie.

Nous aborderons les **troubles mécaniques de l'articulation temporo-mandibulaire** ainsi que les signes cliniques associés. L'ensemble de la démarche clinique permet de construire un plan de traitement et d'orienter le patient vers une prise en charge autonome. Une attention particulière sera portée à l'examen dentaire. Cet examen est peu habituel dans le cadre de la kinésithérapie et permet de mieux comprendre nos relations thérapeutiques avec les dentistes. Rendre le patient responsable de son traitement est, dans le domaine de la kinésithérapie maxillo-faciale, indispensable.

Nous étudierons les **Syndrome algo-dysfonctionnels de l'appareil manducateur** en nous intéressant aux muscles et à l'ensemble très complexe des douleurs projetées. Dans ce chapitre nous étudierons les maux de tête d'origine musculaire et comment faire une démarche différentielle avec d'autres algies de l'extrémité céphalique. Traiter le muscle est au centre des préoccupations du kinésithérapeute.

Les **traumatismes de la face** sont particulièrement fréquents. Ainsi la mandibule est l'os le plus fracturé du corps (15% des fractures). Le kinésithérapeute a une place importante dans les services d'orthopédie maxillo-faciale. La rééducation maxillo-faciale permettra aux patients de recouvrer sa fonction articulaire et musculaire. Notre formation mettra l'accent sur la kinésithérapie des muscles faciaux et de l'orbite (la

Kinésithérapie oro-maxillo-faciale et vestibulo-oculaire

rééducation oculaire a une place de choix dans cette spécialité).

Les accidents vasculaires cérébraux sont vecteur de **paralysie faciale**. Ces dysfonctions, souvent négligées dans notre pratique, seront étudiées (différences entre paralysie centrale et périphérique). Les actions rééducatives seront mises en pratique afin de permettre aux patients de retrouver leur capacité expressive, leurs mimiques et les fonctions des muscles orbiculaires.

Ce module 1 se terminera par une étude anatomique des **liens entre l'axe rachidien et l'extrémité céphalique**. Ce chapitre permet de comprendre la réalité de l'importance des prises en charge par la colonne cervicale. Le plexus cervical se projetant directement sur la partie postérieure et antérieure de la tête. Ce chapitre est introductif au module 2 (Cervico-Céphalique).

Le plan du cours :

- Examen clinique ;
- Liens cervico-céphaliques ;
- SADAM et kinésithérapie ;
- Kinésithérapie oculaire ;
- Les paralysies faciales et rééducation ;
- Variations anatomiques et implication en kinésithérapie ;
- Traumatismes maxillo-faciaux.

Module 2 :

Kinésithérapie Cervico-Céphalique

L'axe rachidien sera étudié tant par l'anatomie que la biomécanique. La colonne cervicale est au centre de pathologies à projections locales, mais également vers le bras (connue sous le nom de cervico-brachialgie) ou vers la tête (cervico-céphalgie). Les bilans de la colonne cervicale seront mis à l'honneur, de l'interrogatoire jusqu'à l'évaluation neuroproprioceptive. Ainsi seront étudiés tous les tests articulaires, les tests musculaires permettant de faire un bilan exhaustif de l'axe rachidien.

La prise en charge de ces dysfonctions seront vues et intéresseront les tissus mous, les mobilisations globales et spécifiques, les techniques harmoniques, les étirements et levées de tension, les techniques intra-buccales et techniques myotensives. Ces techniques ont une visée thérapeutique dirigées vers la colonne cervicale, mais aussi vers l'extrémité céphalique dans le cadre des **traitements des céphalées**.

Le **modèle bio-psycho-social** sera mis à l'honneur. Il est devenu une approche phare dans nos prises en charge. Une description et un partage d'expérience entre les participants sera animé.

La prise en charge «Hands-On» sera complétée par un abord «Hands-Off», c'est-à-dire une

approche sensori-motrice et l'étude des renforcements musculaires (modalité, adjuvants techniques ... et analyse critique moderne).

Derrière l'approche classique des fonctions musculaires il ne faut pas négliger la fonction proprioceptive. Cette fonction majeure sera mise à l'honneur, permettant aux patients de retrouver leur autonomie fonctionnelle et ses amplitudes «confortables» de mouvements. Elle permet de retrouver plaisir et confiance en sa colonne cervicale et de lutter contre la kinésiophobie.

La seconde partie du cours sera consacrée aux liens avec la tête. Nous aborderons les déformations crâniennes de l'enfant ainsi que les bilans et les prises en charge modernes basées sur la bibliographie sérieuse. Les questions majeures tel que : **«Quel est le cadre légal et les recommandations actuelles permettant cette prise en charge ?»** ou encore «Quels sont les liens avec la sphère manducatrice et les troubles oropharyngés ?», seront abordées.

Ce module 2 se terminera par une réflexion sur les troubles connexes et plus spécifiquement sur les implications de la sphère orale.

Le plan du cours :

- Anatomie région cervicale ;
- Biomécanique de l'axe rachidien ;
- Tests et bilans de l'axe rachidien ;
- Traitement des tissus mous, mobilisations globales et spécifiques, techniques harmoniques ;
- Rééducation neuroproprioceptive, sensori-moteur et renforcement musculaire ;
- Céphalées et migraines & red flags, suivi du patient autonome, biopsychosocial et entretien motivationnel ;
- Déformations Crâniennes Positionnelles chez l'enfant : bilans et prises en charge actualisés.

Module 3 : Kinésithérapie Oro-Pharyngée

L'anatomie du complexe oro-pharyngée sera le point de départ de ce module. Le kinésithérapeute sera confronté à l'ensemble des facteurs d'adaptation et de coordination des dysfonctions linguales, tant chez l'enfant que chez l'adulte. Certains comportements définissent les facteurs étiologiques des pathologies manducatrices. Il appartient aux kinésithérapeutes de les reconnaître dans le cadre des **troubles de la déglutition chez l'enfant et l'adulte** et de les traiter.

180 millions d'européens ronflent. Le **syndrome d'apnées obstructives du sommeil** constitue un défi majeur de santé publique, non par les bruits de ronflement qu'il génère, mais par les apnées obstructives qui en découlent. Ces apnées ont des implications fortes dans les activités de la vie quotidienne (sommolence, difficulté à se concentrer, risque lors de la conduite

de véhicules, problème de concentration chez l'enfant, problème d'apprentissage à l'école et risque cardio-vasculaire type AVC).

Le kinésithérapeute a une place centrale dans l'abord de ces pathologies. Actuellement la prise en charge est non thérapeutique car centrée sur l'utilisation instrumentale permettant d'ouvrir les voies aériennes (type CPAP). Le kinésithérapeute possède les outils permettant de replacer la langue dans la bouche, d'ouvrir les voies aériennes et d'assurer ainsi la bonne fonction de l'oro-pharynx.

Le plan du cours :

- Anatomie de l'oro-pharynx et les défis du frein de la langue ;
- Les praxies oro-faciales normalisées ;
- Dysmorphoses cranio-faciale et malocclusion en ODF y compris les corrections des dyspraxies ;
- Chirurgie cavité orale, ORL et orthognatique y compris rééducation pré-et post opératoire ;
- Étude du SAHOS et ronflement chez l'enfant et l'adulte y compris les bilans et stratégies thérapeutiques ;
- Dysphagie mineure chez le sujet âgé y compris les bilans et stratégies thérapeutiques ;
- Cancers Oro-maxillo-faciaux y compris les conséquences fonctionnelles.

Module 4 : Kinésithérapie Vestibulo-oculaire

Ce nouveau module s'accroche à notre formation en kinésithérapie Oro-Maxillo-Faciale. Il sera

une continuité des 3 modules précédents. Cette formation permettra aux kinésithérapeutes de prendre en charge des patients souffrant de troubles de l'équilibre. Les abords théoriques et pratiques des modules précédents permettront de faire cette formation sur 2 jours. Une journée de stage en «extra» sera proposée.

Le plan du cours :

- Anatomie y compris Neurophysiologie de l'équilibration ;
- Biomécanique des canaux semi-circulaire ;
- Kinésithérapie vestibulo-oculaire ;
- TP proprioception périphérique.

Au terme des 4 modules nous vous proposons de devenir spécialiste en **kinésithérapie Oro-Maxillo-Faciale et Vestibulo-Oculaire**.

Chaque module peut être suivi de manière indépendante, mais dans l'ordre car les différentes matières constitutives sont indispensables à la compréhension générale des troubles de l'extrémité céphalique.

L'équipe d'enseignants s'agrandit pour vous fournir plus de compétences et de diversité dans les réflexions.

Intervenants :

Prof. Thyl SNOECK (PhD, PT) Professeur d'anatomie à la VUB et Chargé de cours à la HE2B

Frédéric PAILLAUGUE (PT) Doctorant à la VUB et Maître-Assistant à la HE2B

Bartolo RUSSELLO (PT) Praticien spécialisé dans les troubles oro-pharyngé

Dates :

1^{er} module : 22-23 septembre 2023 (MAXI-13)

2^e module : 20-21 octobre 2023 (MAXI-14)

3^e module : 01-02 décembre 2023 (MAXI-15)

4^e module : A déterminer en 2024 (MAXI-16)

Horaires :

Vendredi et samedi de 9h à 17h

Lieu :

Point Centre

Avenue Georges Lemaître 19

6041 GOSSELIES

Prix/module :

- Hors Wallonie et/ou sans chèques-formations : 550 €/module

- Avec chèques-formations : 210 €

+ acompte de 130 € sur le compte SERK
IBAN: BE56 7785 9758 1588

- En communication : **acompte MAXI-13**

NB : Places limitées

Inscriptions obligatoires et renseignements :

Secrétariat de la SERK - 071 41 08 34

E-mail : secretariat@ukfgeb.be

14h
/mod.

Chèque Formation



Au cours de cette formation, nous vous proposerons une matinée théorique au cours de laquelle seront abordés différents concepts permettant de mieux comprendre l'impact psychologique de la maladie et de sa prise en charge sur le patient, la famille et les soignants tels que :

- L'adaptation psychologique à la maladie ;
- Les étapes du deuil ;
- L'annonce de la mauvaise nouvelle ;
- Comportement et émotions face à la maladie et la gestion de celles-ci ;
- La communication soignant/soigné ;
- Les limites, la juste distance ;
- Les relations avec la famille ;
- Le contexte particulier de la personne âgée ;
- La kiné psychocorporelle.

Approche psychocorporelle en soins palliatifs et chez la personne âgée

L'après-midi sera consacrée à la pratique. Nous essayerons de vous donner des pistes et des outils permettant de gérer les situations émotionnelles :

- Gestion des émotions et partage d'expériences ;
- Atelier snoezelen et sensibilisation au toucher.

Intervenants :

Madame Joséphine NOEL,

PT

Monsieur Christophe BERLEMONT,

PT

Unité de soins palliatifs à l'Hôpital Erasme

Dates :

09 novembre 2023

Horaires :

De 9h à 16h30

Lieu :

Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne

Chemin des Marronniers 26

B-5100 NAMUR

Prix :

- 150 €

- IBAN : BE56 7785 9758 1588

- BIC : GKCCBEBB

- **Réf. KSP-05 + nom du participant**

Le versement fait office d'inscription

En collaboration avec l'association des Soins Palliatifs en Province de Namur (ASPPN)





Plan de la formation :

34 jours de formations/année sur 2 années académiques

- Vous souhaitez vous former en kinésithérapie du sport ;
- Obtenir un maximum d'outils pour prendre en charge vos sportifs amateurs ou professionnels, sur terrain ou au cabinet ;
- Manager la reprise du sport de vos sportifs, rendre vos patients actifs ;
- Analyser, comprendre, traiter et participer à la réathlétisation et à la performance avec les preuves probantes actualisées.

Programme :

- Analyse complète posturale du sportif et sa thérapeutique : technopathies, normalisations ;
- Maîtriser/gérer le stress mécanique et le numerical pain rating scale en sport et sur les blessures ;
- Ostéo-articulaires, adaptations posturales ;
- Taping et kinésiotaping ;
- Crochetage, cupping, traitements par ondes vibratoires et ondes mécaniques ;
- Triggerpoints, les douleurs projetées, les syndromes (pseudo) canalaire ;
- Planification de la musculation, du renforcement musculaire adapté post blessure et performance ;
- Les tests de terrains, les tests de coordination, d'agilité ;
- Le screening et la prévention primaire/secondaire ;

Kinésithérapie du sport et Return to play

- Le contrôle moteur, le core stability statique et dynamique ;
- La diététique du sportif - base et RTP ;
- Le dopage, le handisport ;
- Les pathologies en course à pied, sports d'endurance et les protocoles de traitements et de réentrainements ;
- Le travail de l'agilité, la vitesse, la coordination, la pliométrie ;
- La progressivité de l'exercice en séance ou entraînement ;
- Analyse du cycliste, d'une saison en basketball de haut niveau, football, tennis, ... ;
- Protocoles actualisés des tendinopathies, pubalgies, Lésions myo-aponévrotiques, LCA, ... ;
- Cas pratiques et stages possibles (facultatif hors Covid) en compétition de tennis, courses à pied, trails.

Intervenants :

- Fabian Gabellini, Directeur Kineac-Formation, Kiné du sport, Head Physio Paralympic Team Belgium, URBSFA, ... ;
- Dr Borlée Frédéric, Médecin du sport, Clinique du Coureur expert 2.0, RSC Charleroi ;
- Dr Castiaux Jean Pierre, Médecin du sport, RSC Charleroi ;
- Vander Massen Hélène, Préparateur Physique, EPS, Ex Belgian Paralympic Committee JP (Londres, Rio), Cyclisme, Triathlon, Championne du monde Ironman Hawaï amateur 2019 ;
- Paris Valentin, Kinésithérapeute, Fédération Française Basketball (Equipe A féminine) et plusieurs équipes professionnelles de Basket français L1 ;
- Buelens Mathieu, Préparateur Physique, préparateur de Elina Svitolina (WTA-14), préparateur physique AFT et Justine Henin Academy, Clinique du Coureur expert ;
- Laaouina Said, Kinésithérapeute, ostéopathe, Ex Kiné Equipe Nationale Rugby (Belgique et Black Star Charleroi) ;
- D'haeyere Jacques, Kinésithérapeute ;
- Delecaut David, Kinésithérapeute ;
- Pieters Serge, Diététicien, nutritionniste du sport ;
- Miserque Yannick, Kinésithérapeute, préparateur physique ;
- Malagnino Patrizia, Kinésithérapeute ;

- Leclercq Ingrid, Kinésithérapeute, Spécial Olympics ;
- Andrea Sighinolfi, Diététicien, Italie, Isokinetic Group, Ex FC Bologne.

Dates :

1^{ère} année académique (17 j. de formation)

- 1^{er} module : - 21-22-23 septembre 2023*
- 17-18 novembre 2023
- 2^e module : - 05-06 janvier 2024
- 02-03 février 2024
- 3^e module : - 08-09 mars 2024
- 29-30 mars 2024
- 4^e module : - 26-27 avril 2024
- 31 mai - 01 juin 2024

25h
/mod.

Horaire :

Vendredi et samedi de 9h à 17h
(* 1^{er} séminaire débute le jeudi de 9h à 17h)

Lieu :

Centre sportif La Ferme du Château (ADEPS)
Allée des Sports 12
6280 LOVERVAL

Hôtel Gloria Sports Arena
BELEK (Turquie)

Chèque
Formation

Prix :

- Formation complète hors Wallonie et/ou sans chèques formations : 3.000 €/année
- Avec chèques-formations : 1.500 €/année (25 CF/module)

- Réf. KS-06

En collaboration avec :

www.kineac-formation.be



KINEAC
FORMATION

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat SERK - 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be

Les chèques-formation : une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit jusqu'à près de 50% de réduction sur le prix des formations de la S.E.R.K. Economisez votre argent et élargissez vos compétences.

Un dispositif simple et flexible pour les indépendants et les travailleurs liés par contrat de travail uniquement en Région Wallonne de langue française.

Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. :

Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - E-mail : secretariat@serk-ukb.be - Site : www.webkine.be

Chèque
Formation



tableau récapitulatif

dates	sujets et enseignants	lieux	prix	réf.
14-15-16-17/06/2023	METHODE McKENZIE (module B) D. Vandeput, PT, MSc	GOSSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSSELIES	Prix de la formation : 960 € Avec chèques-formation : 420 € + acompte de 120 € IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	MCK-66
27-28-29/06/2023	KINÉSITHÉRAPIE RESPIRATOIRE DIFFÉRENTIELLE GUIDÉE PAR L'AUSCULTATION PULMONAIRE ACTUALISÉE G. Postiaux, PT S. Otto, Lic. (MSc, Agrégée)	TOURNAI Hôtel Floreal «Le Panoramique» Place du Mont Saint-Aubert 2 B-7542 MONT SAINT-AUBERT (TOURNAI)	Prix de la formation : 730 € Avec chèques-formation : 300 € + acompte de 130 € IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	CP-62
06-07-08-09/09/2023	METHODE McKENZIE (module A) D. Vandeput, PT, MSc	LIBRAMONT Hôtel L'Amandier Avenue de Bouillon 70 B-6800 LIBRAMONT	Prix de la formation : 960 € Avec chèques-formation : 420 € + acompte de 120 € IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	MCK-67
12-13-14/09/2023 28-29/09/2023	DRAINAGE LYMPHATIQUE O. Leduc, Ph D.	TIHANGE CAF La Neuville 1 B-4500 TIHANGE	Prix de la formation : 800 € Avec chèques-formation : 350 €	CDL-29
21-22-23/09/2023 17-18/11/2023 05-06/01/2024 02-03/02/2024 08-09/03/2024 29-30/03/2024 26-27/04/2024 31/05 - 01/06/2024	KINESITHERAPIE DU SPORT F. Gabellini, PT	LOVERVAL (Charleroi) Centre sportif ADEPS La Ferme du Château Allée des Sports 12 B-6280 LOVERVAL	Prix de la formation : 3.000 € Avec chèques-formations : 1.500 €	KS-06
22-23/09/2023	KINESITHERAPIE ORO-MAXILLO-FACIALE T. Snoeck, Ph. D. F. Paillaugue, PT, MSc B. Russello, PT	GOSSELIES (Charleroi) Point Centre Avenue Georges Lemaître 19 B-6041 GOSSELIES	Prix de la formation : 550 € Avec chèques-formation : 420 € + acompte de 130 € IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	MAXI-13
05-06-07/10/2023	KINÉSITHÉRAPIE RESPIRATOIRE DIFFÉRENTIELLE GUIDÉE PAR L'AUSCULTATION PULMONAIRE ACTUALISÉE G. Postiaux, PT S. Otto, Lic. (MSc, Agrégée)	LIBRAMONT Hôtel L'Amandier Avenue de Bouillon 70 B-6800 LIBRAMONT	Prix de la formation : 730 € Avec chèques-formation : 300 € + acompte de 130 € IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB	CP-63
09/11/2023	APPROCHE PSYCHOCORPORELLE EN SOINS PALLIATIFS ET CHEZ LA PERSONNE AGÉE J. NOEL, PT C. BERLEMONT, PT Unité de soins palliatifs à l'Hôpital Erasme	NAMUR Centre Culturel Marcel Hicter La Marlagne Chemin des Marronniers 26 B-5100 NAMUR	Prix de la formation : 150 € Versement sur le compte SERK IBAN : BE56 7785 9758 1588 BIC : GKCCBEBB Réf. KSP-05 + nom du participant Le versement fait office d'inscription	KSP-05

Tarifs pour petites annonces - demandes d'emploi - offres d'emploi

(1 ligne = 60 caractères ou espaces) • Forfait 4 lignes : - membres : gratuit - non-membres : 15 € • Ligne supplémentaire : 2,50 € • Encadré (2 lignes) : 5 €

Les textes (écrits lisiblement) doivent parvenir au secrétariat UKB, Avenue Georges Lemaître 19 - B-6041 GOSSELIES (CHARLEROI), pour le 5 du mois qui précède le mois de parution, au plus tard. Seules les annonces dont le texte et le paiement seront parvenus avant le 5 du mois qui précède le mois de parution seront prises en considération. Un exemplaire du Kiné-Varia News contenant votre annonce sera envoyé au moment de la parution.

Modes de paiement : Pour la Belgique :

- soit par virement au compte BELFIUS n° 777-5918111-23
- IBAN : BE92 7775 9181 1123 - BIC : GKCCBEBB

Pour l'étranger :

- uniquement par virement international
- IBAN : BE92 7775 9181 1123 - BIC : GKCCBEBB

VENTE, LOCATION, REMISE CABINET DE KINE

A4669 - A vendre villa 4 façades avec piscine intérieur pour thérapie situé à Rosières. 14 cours d'aquagym et 60 cours de natation hydrokiné etc. Contact : Teper Gérard - e-mail : gerardteper@hotmail.com

VENTE MATERIEL DE KINE

A4670 - A vendre cause retraite matériel de kiné : cage de Rocher 5 panneaux, matériel qui va avec, appareil assoupli et musculation cheville, table multipositions mécanique, escabeau, siège de massage assis. Contact : 0477 35 35 63



POUR RAPPEL :

Les horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h.

Contact : Tél : 071 41 08 34 • E-mail : secretariat@serk-ukb.be
Site Web : www.webkine.be

Adresse : Avenue Georges Lemaître 19 - 6041 Gosselies
(Centre de séminaires, le Point Centre)

LE COIN DES LECTEURS : Proposez vos idées, vos sujets, ...

Contact : Tél : 071 41 08 34
E-mail : secretariat@serk-ukb.be
Site Web : www.webkine.be

Adresse : Avenue Georges Lemaître 19 - 6041 Gosselies
(Centre de séminaires, le Point Centre)

VOTRE FORMATION EN OSTÉOPATHIE

BELSO ASSURE VOTRE FORMATION EN OSTÉOPATHIE

Notre école propose une formation de pointe, honnête et rigoureuse, tout en élargissant son champ d'action.

Les cours théoriques et pratiques sont donnés les weekends.

Au terme d'un cycle de formation de 5 ans vous jouirez de la reconnaissance auprès des mutuelles en tant qu'ostéopathe agréé.

FORMATION CONTINUE

POSTGRADUATE COURSES

- Un programme de formation continue dans le but de parfaire vos connaissances en ostéopathie et de sa pratique.
- **Notre journée portes ouvertes**

samedi 16 septembre 2023 de 11h00 à 13h00

LIEU: centre de formation BELSO:

Centre IFAPME de Charleroi

Chaussée de Lodelinsart 417 B- 6060 (Gilly) A54 sortie 26

PROGRAMME:

- statut de l'ostéopathie en Belgique,
- fonctionnement de l'école,
- contact avec le corps enseignant.

CONTACT:

Secrétariat: asbl New Belso, Peter Benoitstraat 4b, 9100 Sint-Niklaas

Belsophone: 0475 85 17 32 | Mail: info@belso.be

Donnez un PLUS à votre pratique grâce à notre formation en nutrition et nutrithérapie organisée à l'intention des praticiens de la santé. Différenciez-vous en devenant **NUTRITHERAPEUTE certifié CERDEN®**



CERDEN®

FORMATION EN NUTRITION et NUTRITHÉRAPIE

Prochaine rentrée académique : 14 octobre 2023
Formule «présentiel» ou «à distance»

Le CERDEN®, Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement de la Nutrition et de la Nutrithérapie, (association internationale), organise un cycle d'études complet de 10 modules sur 2 ans (5 week-ends par an) ± 145 heures de cours en horaires décalés (séminaires et E-Learning) et plus de 130 heures de lecture des banques de données et de compléments aux cours, vidéos complémentaires, etc... + REPLAY vidéo des cours et support de cours digitaux.

Cet enseignement didactique, intensif et pratique vous permettra une application immédiate en cabinet, renforçant ainsi l'efficacité de vos traitements.

Un diplôme de Nutrithérapeute certifié CERDEN® est décerné à la fin du cycle (après un contrôle de connaissance).

Le diplôme de Nutrithérapeute certifié CERDEN® permet l'accès au **Master en Nutrition et Nutrithérapie** agréé par la Federation for Education in Europe (FEDE).



Pour tous renseignements complémentaires
Tél : +32.(0)2.660.01.30
www.cerden.org - contact@cerden.be

Enseignement et diplômes non reconnus
par la Communauté française de Belgique

SÉANCE D'INFORMATION :
SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023
à 11 heures

PRÉSENTIEL ou LIVE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
RENSEIGNEMENTS SUR WWW.CERDEN.ORG